

Vendredi 20 janvier 2012

## Wallonie La commission spéciale du parlement se réunit ce vendredi à midi

C'est parti pour le grand déballage. Ce vendredi à midi, la commission spéciale du parlement wallon se penchera sur le dossier de la Société wallonne du logement (SWL). Avec au moins deux auditions prévues aujourd'hui (lire ci-dessous).

Pour rappel, à la mi-décembre, la presse avait révélé l'existence de deux audits, interne et externe (par Ernst & Young), dénonçant des dysfonctionnements au sein des directions des services généraux et de la communication de la Wallonie du logement. Des faits qui avaient conduit au licenciement sur-le-champ de la directrice de ces deux départements. Depuis, les éléments relevés dans ces audits ont été confirmés dans la version finale de ces enquêtes internes et externes, dont *Le Soir* a pu prendre connaissance.

Il y est question de sérieuses lacunes dans le contrôle de l'utilisation des 63 GSM de fonction et des frais de communication, des véhicules de fonction et des cartes de carburant (plus de 45.000 euros par an). Mêmes constats pour le remboursement des frais vestimentaires, de repas et de fournitures. La situation était telle qu'une fraude aurait pu être réalisée sans que personne ne s'en aperçoive. De plus, des personnes pouvaient engager des dépenses sans la double signature requise (contrôle a priori) et le contrôle a posteriori de certaines dépenses n'était pas systématiquement réalisé. Pire ! Les audits signalent le non-respect des procédures imposées par la législation sur les marchés publics. Gênant pour une tutelle qui, voici quelques années, avait fait la leçon aux sociétés locales de logement public, dénonçant même certains abus à la justice. Et qui se voyait désormais reprocher des pratiques qu'elle dénonçait encore voici peu.

Toutefois, ni le service d'audit interne de la SWL, ni Ernst & Young n'ont conclu à l'existence de fraudes. Par contre, ils ont dénoncé les sérieuses lacunes du contrôle interne et le risque que ces dysfonctionnements existent dans d'autres départements de la SWL. Pourtant, début décembre, sans même attendre les conclusions de l'audit, Alain Rosenoer (directeur général de la SWL) et André De Herde (président du CA) ont licencié sur le champ Catherine Delid, directrice des départements audités, et dénoncé certains faits la concernant au parquet de Charleroi.

Rideau ? Non. Catherine Delid a contre-attaqué, se disant victime d'un règlement de compte interne orchestré par sa supérieure directe, Christine Chermanne. Motif : Delid aurait dénoncé Chermanne à Rosenoer. L'inspectrice générale aurait eu un usage abusif de son véhicule de fonction et de la carte de carburant.

Ecran de fumée ou motif véritable ? C'est à ces questions et à bien d'autres que les députés wallons vont devoir répondre au cours des prochaines semaines. L'audition des deux cadres n'est pas prévue pour l'instant. Mais Catherine Delid a écrit au président de la commission, Hervé Jamar (MR), afin de l'informer qu'elle se tenait à la disposition du parlement wallon.

Les députés devront surtout garder à l'esprit que, derrière les conflits de personnes et accusations en tous sens, un enjeu essentiel subsiste : le bon fonctionnement interne de la Société wallonne du logement. Des mesures ont déjà été adoptées par le conseil d'administration. D'autres pourraient suivre, sur base des recommandations que les parlementaires émettront à destination du ministre.

### Qui viendra en commission ?

La commission logement du parlement wallon se réunira ce vendredi à 12 h, avec à son ordre du jour un seul thème : la Société wallonne du logement (SWL).

Les députés entendront d'abord Alain Rosenoer (PS), directeur général de la SWL. Il expliquera notamment aux parlementaires les raisons qui l'ont poussé à commander un audit interne, puis à se tourner vers un auditeur externe à la société.

Aurait dû suivre André De Herde (CDH). Mais le président du conseil d'administration de la Wallonie du logement est retenu à l'étranger, pour raisons professionnelles. Cet empêchement était connu quand le parlement wallon a fixé l'agenda de la commission. Il s'agissait dès lors de le remplacer. Mais, à ce stade, le conseil d'administration de la SWL n'a pu s'accorder sur le nom d'un autre représentant. Gênant. Car comment justifier que l'organe exécutif d'une société publique régionale ne réponde pas à l'invitation du parlement ? Jeudi, bien que le nom de Claude Parmentier (PS) ait circulé pour représenter le CA, l'incertitude restait de mise.

Ensuite, Paul Lohest, auditeur interne de la SWL, répondra aux questions des députés. Sera-t-il suivi par un représentant de Ernst & Young ? Jeudi soir, rien n'était moins sûr. Et puis ? La commission pourrait convoquer dans les prochaines semaines Catherine Delid (la directrice licenciée) et Christine Chermanne (inspectrice générale des finances et supérieure directe de Mme Delid).

Après avoir entendu les différents protagonistes de ce dossier, la commission devra sans doute organiser des confrontations, les versions des uns et des autres étant jusqu'ici divergentes. Il reviendra ensuite au conseil d'administration de la SWL et au ministre wallon du Logement de tirer des conclusions des travaux de la commission. Et d'adopter les mesures qui s'imposent.

### Who's who ?

Les différents acteurs du dossier **Catherine Delid (PS)**. Directrice des services généraux et de la communication à la SWL. Elle a été licenciée en décembre. Elle dénonce un règlement de compte.

**Christine Chermanne (CDH)**. Inspectrice générale des finances, elle était la supérieure directe de Catherine Delid. Elle a signalé le comportement de cette dernière à la direction générale. Sa subalterne l'accuse d'avoir utilisé son véhicule de fonction durant son congé de grossesse et de maternité.

**Alain Rosenoer (PS)**. Le directeur général de la SWL est celui qui a commandité les audits interne et externe. Il a licencié Catherine Delid avant même la remise des conclusions de l'audit. Et dénoncé les faits au parquet.

**André De Herde (CDH)**. Le président du conseil d'administration a signé le licenciement de Catherine Delid, jugeant les faits assez graves pour rompre sur le champ son contrat.

**Jean-Marc Nollet (Ecolo)**. Le ministre wallon du Logement a chargé l'inspection des finances d'auditer à son tour la gestion de la SWL.